



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du 18 septembre 2020

Voie électronique

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire de séance : Christiane CAU.

Présents : Pascal ANTONETTI, Michel BORTOT, Vincent DUPRE, Dominique GODEFROY, Daniel MALHERBE, Bernard MARMION, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Ludovic VANTYGHM, Gérard VIVES

Règlements

Après examen, le Comité Directeur valide les modifications du règlement suivant :

- Règlement des championnats

• Ententes

LESIGNY et ROISSY : U14 D3C

Club support U14 : LESIGNY

En U14, si l'entente s'arrête en 2021-2022, le club de ROISSY prendra la place sportive issue des résultats de la saison 2020/2021 de l'entente.

[Entente Validée](#)

OTHIS – MOUSSY LE NEUF : VETERANS

Club support : OTHIS

Nom entente : OTESMO 77

[Entente Validée](#)

PONTAULT PORTG – EMERAINVILLE : U14 –U16-U18

Club support : PONTAULT PORTG

[En attente](#)

GOELLY COMPANS et DAMMARTIN : +55

Club support : GOELLY COMPANS

[Entente validée](#)

AVON HERICY MORET FONTAINEBLEAU : FEMININES Toutes catégories

Club support : AVON

Nom : ENTENTE FOOTBALL PAYS DE FONTAINEBLEAU

Manque FONTAINEBLEAU

[EN ATTENTE](#)

PRESLES – OZOUER : U14

Club support : PRESLES

Manque OZOUER

EN ATTENTE

PLAINE France – CLAYE SOUILLY: U16 D3

Club support : PLAINE FRANCE

Manque CLAYE SOUILLY

EN ATTENTE

La Secrétaire de Séance : Christiane CAU.

Le Président de Séance : Philippe COLLOT